

niveau de vie, dont j'ai déjà parlé ce soir—c'est-à-dire une nouvelle augmentation des prix. Les besoins d'emprunts du gouvernement doivent être couverts par une combinaison des ventes de titres au système bancaire et au grand public. Il existe des limites quant à l'encouragement que l'on peut prodiguer aux banques pour qu'elles augmentent leurs participations en titres gouvernementaux au maximum sans courir le risque très sérieux que l'expansion et l'augmentation des liquidités du système bancaire viennent déclencher l'inflation et les craintes concernant cette dernière. Il y a aussi des limites bien définies quant à l'incitation du public en général afin que ce dernier augmente sa participation dans les obligations gouvernementales sans que cette participation déclenche une pression vers la hausse des taux d'intérêts, ce qui aurait pour effet de restreindre le capital destiné aux investissements. Des taux d'intérêts élevés auraient aussi pour effet de pousser les emprunteurs vers les marchés de capitaux étrangers et ainsi de produire soit une nouvelle appréciation du dollar canadien, soit une augmentation de nos besoins en trésorerie afin d'acheter des devises destinées à contrecarrer une telle appréciation. Cependant une valeur intrinsèque plus élevée du dollar canadien pourrait aussi tendre à freiner l'économie canadienne. Si nous devons acheter des devises afin de prévenir une appréciation, le financement de ces besoins supplémentaires en trésorerie produira sans aucun doute une augmentation de la pression sur les taux d'intérêt. Je crois que les honorables députés seront d'accord avec moi pour dire que nous devons éviter de telles embûches.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé, à contrecœur, de trouver une partie des liquidités dont nous avons besoin cette année et l'an prochain autrement que par des emprunts. Je propose donc qu'on maintienne les impôts à leur niveau actuel en prolongeant la surtaxe sur le revenu des particuliers et des sociétés pour l'année civile 1971. Au cours d'une période de douze mois, ces surtaxes rapportent 245 millions de dollars.

Les députés savent sûrement que la surtaxe sur le revenu des particuliers ne s'applique pas aux premiers \$200 de l'impôt de base et, en conséquence, 25 p. 100 des contribuables canadiens en sont exemptés. Un célibataire ne paie aucune surtaxe si son revenu est inférieur à \$2,743. Un homme marié qui a deux enfants ne paie aucune surtaxe si son revenu est inférieur à \$4,343.

Même si je n'ai pas de mesures fiscales en général à proposer ce soir, je me permets de suggérer une action spéciale conforme aux circonstances économiques actuelles. Dans mes remarques précédentes, j'ai fait allusion au fait que les investissements privés représentent un des éléments les plus faibles de l'ensemble des données. Ce fut particulièrement le cas en ce qui concerne nos industries secondaires. Afin d'encourager nos performances dans ce domaine, je suggère que l'on accorde une incitation spéciale à toutes les industries engagées dans la production et la transformation. A partir de ce soir, lesdites entreprises auront la permission de faire valoir leurs nouveaux investissements en machinerie, équipement et édifices, à 115 p. 100 de leur coût réel aux fins du calcul de base touchant les amortissements de capital investis. Cette allocation supplémentaire d'amortissement s'appliquera à tous nouveaux investissements de capital qui auront lieu au cours de la période s'ouvrant à partir de demain matin et se terminant le 31 mars 1972. Des

détails complémentaires accompagneront la loi et les règlements.

M. Lewis: A quelle heure demain matin, à 4 heures?

L'hon. M. Benson: Un de mes amis dit: Avant de vous lever.

M. Lewis: C'est à 4 heures.

L'hon. M. Benson: Les députés reconnaîtront que ce nouvel instrument de politique fiscale canadienne correspond à notre nouvelle approche fondamentale voulant que nos mesures soient axées sur les besoins spécifiques de notre économie afin d'atteindre un effet maximum. Puisque cette augmentation aura un effet important sur le revenu net des investissements, j'ai confiance que cette mesure encouragera les nouveaux investissements et accélérera la mise en place de ressources en capital prévues dans l'avenir, et créera ainsi de nouveaux emplois ouverts aux nombreux talents de notre main-d'œuvre continuellement en expansion. Les bordereaux d'impôt des entreprises touchées par cette mesure se verront réduits, chaque année pendant plusieurs années à venir, d'environ 250 millions de dollars en tout. Pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972, j'estime que cette réduction atteindra 25 millions de dollars.

Avec la permission de la Chambre, monsieur l'Orateur, j'aimerais qu'à titre d'information certains tableaux soient publiés en appendice au hansard sous la forme qu'ils revêtent normalement lorsqu'ils accompagnent le discours du budget. Il y a notamment un résumé de nos besoins de trésorerie pour l'année 1969-1970 et de nos prévisions actuelles pour 1970-1971; un autre donne le produit, pour ces deux années, des principales catégories de recettes fiscales et de l'impôt de sécurité de la vieillesse; en outre, toujours pour ces deux années, il y a des tableaux et notes explicatives sur les données budgétaires établies sur la base des comptes économiques nationaux, sous la forme publiée par le Bureau fédéral de la statistique, ainsi qu'une conciliation avec les comptes budgétaires.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre?

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: Les tableaux précités figurent à l'Appendice A.*]

L'hon. M. Benson: Depuis que j'ai présenté des tableaux semblables à la Chambre à la mi-octobre, des modifications sont intervenues dans les chiffres prévus pour 1970-1971, en plus de celles que suscitent les nouvelles mesures annoncées ce soir. On s'attend notamment à une baisse de 100 millions de dollars des recettes fiscales en raison de changements économiques, surtout ceux qui résultent d'importants arrêts de travail. Les dépenses augmenteront de 50 millions de dollars à la suite de certains crédits supplémentaires déjà présentés à la Chambre. En outre, les besoins non budgétaires nets seront quelque peu plus élevés. Compte tenu des mesures présentées ce soir, j'évalue le déficit budgétaire à 320 millions de dollars et les besoins non budgétaires nets à 1,250 millions, les besoins de trésorerie totalisant 1,570 millions de dollars, compte non tenu des transactions en devises étrangères effectuées durant l'année en cours.